

VAL'HOR S'ENGAGE DANS LA PROTECTION DURABLE ET CONCRÈTE DES POLLINISATEURS

A l'occasion de la 14^{ème} édition de « Jardins, Jardin », sur le thème de la ville nature, VAL'HOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, a rassemblé plusieurs personnalités pour la table ronde « *Protection des pollinisateurs, tous acteurs !* ». Afin de valoriser les bonnes pratiques menées par les amateurs, les professionnels et les décideurs publics, la protection des abeilles et des pollinisateurs était au cœur des échanges de la conférence-débat « Ensemble pour une Cité Verte et durable », co-organisée avec l'UNEP – les entreprises du paysage, le 1^{er} juin dernier.

Cultiver les plantes mellifères, une nécessité pour les pollinisateurs

Il est aujourd'hui établi que les abeilles sauvages et domestiques, ainsi que les autres pollinisateurs, ont besoin pour leur équilibre alimentaire de butiner une grande diversité d'espèces florales agricoles, ornementales et sauvages.

A ce titre, la culture et la plantation de plantes mellifères – dans les aménagements paysagers des communes, par la production agricole semencière comme dans les jardins privés – semblent une nécessité pour protéger la biodiversité.

La première liste des plantes mellifères accessible à tous

Pour sauvegarder l'existence des pollinisateurs, il est nécessaire de cultiver des espèces végétales adaptées, nectarifères et pollinifères. C'est pour cette raison qu'a été élaborée la liste des plantes mellifères, outil à destination de celles et ceux qui souhaitent participer à la protection des pollinisateurs.

FranceAgriMer, l'Institut Technique de l'Abeille (ITSAP), la Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF), l'Institut Technique de l'Horticulture (ASTREDHOR) et l'Interprofession VAL'HOR ont mené un important travail en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), le Conservatoire National des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (CNPAIM), le Groupement National Interprofessionnel des Semences et Plants (GNIS) et la Société Botanique de France (SBF), pour établir une liste de plantes attractives pour les abeilles et les pollinisateurs

Une liste de 200 plantes nectarifères et pollinifères à semer et à planter est désormais disponible pour tous, à destination de ceux qui souhaitent participer à la protection des abeilles et des pollinisateurs.

La flore métropolitaine est estimée à plus d'un millier d'espèces mellifères. Réduite à 200 végétaux, cette liste a vocation à être un outil d'aide au choix des espèces à implanter, à partir de plusieurs critères tels que le type de plante ou la période de floraison, mais aussi leur disponibilité dans les circuits classiques de distribution, chez les horticulteurs et pépiniéristes de France métropolitaine. Elle recense des végétaux répondant à la diversité des utilisateurs potentiels : espèces agricoles, cultures potagères et fruitières, plantes ornementales.

Lancement d'une semaine évènementielle du 20 au 27 juin 2017

A l'occasion de la table ronde du 1^{er} juin, Benoît GANEM, Président de VAL'HOR, a rassemblé autour de lui des personnalités partageant la défense de cette cause : Mesdames CHIBON-TAILHAN (FranceAgriMer),



GALLOIS (Conseillère de la Ville de Paris), Messieurs DENIZE, DESMARETS et FRISSON (représentants de différentes enseignes françaises de jardineries), sous le parrainage de Jean-Pierre BOUQUET, Président délégué des Ecomaires et Maire de Vitry-le-François.

Il a également souligné la nécessité de protéger et développer les espaces attractifs :

« Il y a une préoccupation justifiée autour du sort des pollinisateurs. Pour VAL'HOR, il est important de lier la cause du végétal à celle des abeilles et des pollinisateurs, dans le cadre d'un sujet de société très important. Notre interprofession a cette vocation de mettre en lumière les pépites d'énergie, de bon sens et de bonnes pratiques. Tout le monde porte les mêmes préoccupations.

La publication de cette liste s'inscrit également dans un projet d'ensemble. En effet, du 20 au 27 juin 2017, en partenariat avec l'Office Français d'Apiculture (OFA), nous lançons la première édition d'une semaine nationale. Nous allons inviter tous les acteurs de la filière afin de les engager dans l'innovation, la protection et le développement des espaces attractifs pour les pollinisateurs, notamment à travers la vente de plantes mellifères. Le dispositif de communication complet sera révélé lors du prochain Salon du végétal, du 20 au 22 juin prochain, à Nantes. »



Photos de la table ronde « Protection des pollinisateurs, tous acteurs ! », 1^{er} juin 2017, Jardins Jardin

Téléchargez la liste des plantes attractives pour les abeilles et pollinisateurs [> ICI <](#)

Suivez l'actualité de VAL'HOR sur <http://www.valhor.fr/> et sur Twitter : @valhor_eqdv



A propos de VAL'HOR

Depuis 1998, VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 50 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 160 000 emplois. Elle rassemble les organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticole, ainsi que du paysage et du jardin. VAL'HOR a pour mission de :

- Développer la consommation par le recours à des actions publicitaires et de promotion.
- Renouveler et renforcer l'offre par le soutien à l'innovation.
- Structurer les marchés par la mise en œuvre des signes de reconnaissance de la qualité, de l'origine, de l'éco-responsabilité et de la Responsabilité sociétale des entreprises.
- Assurer la valorisation des métiers et des savoir-faire des entreprises et de leurs collaborateurs(trices).
- Bien connaître et bien se connaître dans la filière.
- Bien se comprendre et renforcer le dialogue entre les familles, les métiers et les entreprises.

CONTACTS PRESSE :

Emmanuelle BOUGAULT

01 53 91 09 05 - emmanuelle.bougault@valhor.fr

Romain MANCEAU

01 53 91 09 06 - romain.manceau@valhor.fr

Raïd ZARAKET

01 40 07 02 05

raid.zaraket@confluence.fr

